

Edition du "REVEIL DU NORD"

186 bis, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

Qualité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX : 45, Rue de la Gare, 45
 TOURCOING : 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La Vie Musicale dans le Nord de la France

Nous ouvrons aujourd'hui cette rubrique, qui régulièrement apportera deux fois par mois à nos nombreux lecteurs s'intéressant à la vie musicale, si intense dans le Nord de la France, des renseignements précis sur l'activité de nos belles sociétés artistiques.

LILLE. — Examens de capacité. Nous rappelons que les examens de capacité musicale, institués par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, auront lieu le dimanche 27 mars à 13 heures 30, dans la grande salle d'audition du Conservatoire de Lille.

Orchestre Symphonique Lillois. — Nous avons assisté vendredi 25 février, à une bien jolie manifestation sympathique. En effet, les membres de cette brillante phalange s'étaient réunis afin de féliciter d'abord leur Président, M. Edouard Dubois, qui vient d'être promu Officier d'Académie ; des paroles cordiales et fort élogieuses furent adressées à M. E. Dubois, déjà titulaire de la médaille d'or de la Mutualité, de la médaille des Assurances sociales et de la médaille du Travail, etc.



M. DUBOIS Président

Toute la vie de dévouement et de bonté de cet homme de bien fut retracée aux applaudissements unanimes des assistants.

Puis ce fut au tour de M. Georges Gabelles, Vice-Président, qui vient d'obtenir la médaille de bronze des Assurances Sociales ; les éloges furent adressés à M. G. Gabelles, rendus en différentes occasions lui ont valu la médaille de bronze de la Mutualité, celle du Ministère du Commerce ainsi que la médaille d'argent de la Société des sciences et la rosette de l'Instruction publique.

MM. E. Dubois et G. Gabelles prirent tour à tour la parole pour remercier les sociétaires de cette marque d'affection, pour féliciter le dévouement apporté par le talentueux directeur et souligner l'activité déployée par les membres de la commission.

Les vins d'honneur furent bus à la santé de l'ensemble de cette belle Symphonie ainsi qu'à sa prospérité toujours plus grande.

Cercle Mandoliniste Lillois. — On nous informe de la réorganisation à Lille, du Cercle Mandoliniste Lillois qui avait son siège chez Delory, rue de Paris, à Lille. Une poignée d'anciens, veulent aujourd'hui reconstituer cette si brillante société de musique. A cet effet, il est fait appel aux mandolinistes ainsi qu'aux personnes jouant de la mandoline, du luth et de la guitare.

Les inscriptions seront reçues, avec plaisir, café de Coq Lillois, Boulevard de la Liberté, tous les vendredis de 17 à 21 heures.

LAMBERSART. — Une innovation. — Le Comité des fêtes de Cantelue-Lambersart organise pour le 15 mai prochain un grand concours pour Sociétés de Bigophones.

De nombreuses primes dépassant 5.000 francs seront offertes aux concurrents.

Ce concours comportera un morceau imposé, un morceau au choix et un morceau qui sera exécuté par l'ensemble de tous les bigophones présents.

Evidemment, ce ne sera pas de la fine musique, mais l'idée est assez originale et c'est surtout la gaieté qui présidera à ce tournoi de froibauds joyeux.

TOURCOING. — La Société des Concerts du Conservatoire donnera un grand concert le lundi 7 avril prochain.

Des éminents artistes, parmi lesquels Mlle Marcelle Blaquart, harpiste, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris ; M. Gaston Blaquart, flûtiste, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, soliste des Concerts Colonne et du Grand Opéra ; et l'excellent Violoncelliste Alexis Nivard, frère du directeur du Conservatoire, ainsi que le célèbre violoniste Cantrelle qui rentrait d'une tournée triomphale, prêteront leur concours à cette grande soirée.

MALO-LES-BAINS. — Festival international. — Un festival international et permanent aura lieu dans cette ville à partir du dimanche 5 juin jusqu'au dimanche 25 septembre. Les Harmonies, Fanfares, Orphéons, Symphonies et Trompettes y sont conviés.

Vingt-cinq mille francs de primes seront répartis entre toutes les sociétés participantes. Les sociétés ont la faculté de choisir une date à leur convenance.

M. Dubouhet, secrétaire du Festival Permanent, à Malo, fournira tous les renseignements complémentaires.

FEIGNIES. — La Concorde, Fanfare municipale de Feignies, organise, pour le 19 juin prochain, une grande fête à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation.

Toutes les sociétés voisines seront invitées à prendre part à ces festivités.

Rien n'a été négligé pour donner à cette manifestation musicale, toute l'ampleur désirable ; l'Administration municipale a promis son concours moral et financier.

ARRAS. — Le 15^e Congrès fédéral. — C'est dans cette ville que se tiendra, les 27, 28 et 29 août prochain, le 15^e Congrès fédéral. La capitale de l'Artois s'apprête à recevoir un nombre considérable de sociétés musicales. La municipalité s'occupe activement de la mise au point du programme qui comportera, en outre du « Festival Fédéral », des auditions artistiques qui seront données par les sociétés les plus renommées.

E. BENOL.

Les "Coulonneux" belges font la grève générale des concours français

La cause en est due à l'augmentation des frais

Les Colombophiles belges vont-ils faire la grève des concours français ?... La question s'est déjà posée... Elle a déjà eu un commencement d'exécution en 1926, 1927, 1928 et 1929, mais jamais elle n'a été plus à l'ordre du jour qu'actuellement.

Les deux Flandres, une partie du Brabant et les trois quarts du Hainaut, c'est-à-dire les deux tiers des "Coulonneux" belges adhèrent déjà au mouvement. Le reste suivra. A ce sujet, un de nos grands confrères belges, écrit :

« Certains hésitent encore il y a huit jours, parce qu'ils craignent que les dirigeants de la Fédération Colombophile aient été mandés télégraphiquement à Paris, par les ministères intéressés ; ils espèrent qu'un accord satisfaisant serait conclu en cette occasion, mais ils ont été déçus : le communiqué subséquent de la F.C.B. promet bien « que, grâce aux efforts de tout le monde, des solutions favorables interviendront à bref délai » mais c'est là une formule qui ne donne pas satisfaction.

Bref, à moins que les dites solutions favorables ne soient trouvées dans la première quinzaine de mars, la grève générale aura lieu.

La Société Nationale des Chemins de fer belges a été priée, par la F.C.B., de prévoir l'organisation en grand des transports colombophiles vers Arlon et Luxembourg. La chose est à peu près au point.

Plus de 1.500 Sociétés colombophiles du pays ont déjà pris la décision de se détourner de la France et d'orienter la ligne de vol vers le Sud-Est, et devant la lenteur des négociations engagées à Paris, il est à prévoir que l'exemple aidant, bon nombre d'autres groupements changeront l'itinéraire de l'entraînement des pigeons d'ici le 1^{er} avril.

La cause de cette situation réside dans les frais considérables causés par les concours français, en droits d'entrée, en taxes de transmission, en communication télégraphique. On évalue ces frais, par an, à cent cinquante millions de francs, soit de 15 à 20 pour la dotane, un bon demi-million pour la poste, les télégraphes et les téléphones plus de cent millions pour les Compagnies de chemin de fer et le reste, pour les hôteliers et les autres commerçants.

Vingt-deux millions de pigeons-voyageurs belges passent chaque année la frontière, répartis en huit cent mille paquets et vingt mille wagons ayant pour destination un point de lâcher situé à 100, 200, 1.000 kilomètres des lieux d'origine. Il y a en Belgique, 2.500 sociétés colombophiles organisant ensemble, chaque année, près de quinze mille concours, qui nécessitent le déplacement de dix mille voyageurs et l'utilisation de vingt mille aides français.

La plus grande éponge du monde



La plus grande éponge du monde que représente notre photo vient d'être pêchée à Key West (Floride). En la voyant ainsi posée sur la tête d'un gamin on peut juger de sa dimension extraordinaire. (W.W.P.)

Deux graves accidents à la Compagnie auxiliaire d'électricité de Bully-les-Mines

Un mort, un blessé

Deux graves accidents, dont un mortel, se sont produits hier matin et presque à la même heure, sur différents chantiers de la Compagnie auxiliaire d'électricité, dont le siège est à Bully-les-Mines.

A BULLY, par suite de la rupture d'un câble, l'ouvrier monte François Briche, demeurant à Beuvry, a eu le crâne fracturé au moment où il faisait des réparations au quel du rivage des lignes d'énergie. Transporté immédiatement à l'Hôpital de Béthune, le malheureux rendit le dernier soupir quelques instants après son arrivée.

A MAZINGARBE, sur un chantier de la même Compagnie, M. Léopold Saiter, demeurant à Mazingarbe, est tombé d'un échafaudage haut de quatre mètres. Relevé avec une fracture au bras et des multiples contusions le blessé a été également transporté à l'Hôpital de Béthune. Son état, quoique grave, ne mettrait pas ses jours en danger.

Tragique suicide d'un Polonais à Valenciennes

Il s'est jeté sous un train qui l'a coupé en deux

Le nommé Josef Janiec, mineur, demeurant à Anzin, coron des Trente, n° 27, se trouvait hier à Valenciennes, vers 12 h. 25, au moment du passage du train 1414, à la barrière du Faubourg de Paris, à environ sept cents mètres de la Gare.

En raison des travaux exécutés à cet endroit, le mécanicien avait ralenti la marche de son train.

Lorsque la locomotive fut à sa hauteur, Janiec se jeta brusquement sur le rail. Le mécanicien avait vu le geste. Il bloqua ses freins mais la roue avant du bogie avait déjà écrasé le malheureux Polonais. Le cadavre était sectionné aux reins. Avant de se donner la mort, Janiec avait écrit une lettre dans laquelle il informait ses siens qu'il mettait fin à ses jours.

EN 4^e PAGE. — Notre Chronique illustrée : Le Réveil du Cinéma.

Autour du "Courrières" anglais



Nous avons ces jours derniers relaté dans une des dernières éditions le nombre qui vient de se produire à Ebbw Vale dans le Comté de Monmouth près de Cardiff. Deux autres de nos lecteurs nous ont écrit qu'ils ont vu et entendu les deux mineurs et qu'ils ont vu et entendu les deux mineurs et qu'ils ont vu et entendu les deux mineurs.

La Chambre a abordé hier la discussion des projets militaires

"Les uns combattront ; les autres, sans distinction d'âge ni de sexe, travailleront pour ceux qui se battent", a dit M. Paul Boncour dans son exposé

Hier matin, la Chambre a commencé la discussion du projet d'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre.

Le général GIROD, président de la Commission de l'Armée, après avoir rendu hommage au rapporteur, M. Paul Boncour, expose les grandes lignes du projet et adresse la Chambre d'en haut, la discussion. Plusieurs orateurs se succèdent ensuite à la tribune.

M. Albert MEUNIER, notamment, rappelle les diverses invasions de la France depuis 1814 et oppose l'état de civilisation des armées allemandes en 1870, aux horreurs commises par la même armée de 1914 à 1918. Il est d'avis que des mesures doivent être prises pour qu'en cas d'invasion, l'ennemi ne trouve rien sur le pays.

M. Michel MISSOFFE insiste sur l'organisation défensive des frontières de l'Est et du Nord et propose l'utilisation raisonnée des lignes de fer, la France aurait non seulement conservé cette ville, mais aussi les mines de Lens et de Liévin. Les spectacles affreux que nous avons connus, nous auraient été épargnés.

Enfin, M. CHASTENET appelle l'attention de ses collègues sur l'organisation économique et financière du pays, non seulement en temps de guerre, mais en temps de paix.

La défense du pays en temps de guerre

Elle est reprise à 15 h. 05. Après avoir adopté plusieurs projets, notamment celui relatif à l'institution de permis d'exploitation de mines, la Chambre passe à la discussion des articles des projets militaires.

L'article 1^{er} est ainsi conçu : « En temps de guerre tous les Français et ressortissants français, sans distinction d'âge ni de sexe, ainsi que tous les groupements légalement constitués, sont tenus de participer dans les conditions fixées par les articles 2 à 16 de la présente loi, à la défense du pays par l'entretien de sa vie matérielle et morale ».

M. RENAUD JEAN, prend alors la parole. Il montre l'impuissance de la S. D. N. à conclure la guerre, flétrit les tendances impérialistes des Etats capitalistes et signale le danger montant des impérialistes aux appétits robus.

L'orateur communiste, dont le langage violent soulève les protestations indignées de la Chambre, entreprend ensuite de démontrer que la guerre est, ou couve partout ; enfin il se prononce contre le projet de M. Paul Boncour « projet, affirme-t-il, qui n'a d'autre but que celui de préparer la guerre totale ».

Pendant que l'orateur réagisse son banc, il est hui par la plupart de ses collègues.

Répondant à M. Renaud Jean, M. RENAUD JEAN, rappelle d'abord cette parole de Jaurès : « Si, malgré son effort et sa volonté de paix, nous voyons prêts à se transformer en outillage de guerre nationale, nous nous soumettons. Sur la proposition du Président de la Commission de l'Armée, la suite de la discussion est renvoyée à ce jour et la séance est levée. »

La guerre civile au Nicaragua



Partisans libéraux combattant dans une position fortifiée retranchée.

L'ASSASSIN DE SALLAUMINES s'est constitué prisonnier à Lille

"Ivre, j'ai étranglé mon ancienne amie" a-t-il déclaré

Le lundi 28 février Pascal Flori, ouvrier mineur travaillant à Herin-Coupiigny, arrondissement de Sallaumines, Mme Albertine Jacquart, dans un baraquement de la rue Nationale.

Après s'être lui-même dévotement à la vindicte publique, Flori avait disparu. On le recherchait en vain depuis lors.

Or, mercredi l'assassin dépourvu d'argent, traqué de tous côtés et trop lâche pour se faire justice, est venu se constituer prisonnier à la gendarmerie de Lille.

Le récit de l'assassin

Il pénètre dans les bureaux et, au service de garde — il était alors 19 heures — le maréchal-des-logis Pierrart et le gendarme Leroy, il déclare textuellement :

« Je me nomme Pascal Flori, âgé de 31 ans. Je suis l'assassin de Albertine Jacquart, de Sallaumines.

Lundi 28, à 22 heures, à la suite d'une discussion avec elle, et dans un mouvement de colère, je l'ai saisie à la gorge et l'ai étranglée. Quand elle fut morte, je partis.

J'ai commis ce crime dans un moment d'ivresse.

Quelques constatations

Le maréchal-des-logis Pierrart et le gendarme Leroy procédèrent alors aux constatations d'usage, après s'être rendu compte que l'individu qui se présentait à eux comme étant l'assassin de Albertine Jacquart répondait bien aux signalements publiés.

Fouillé, Pascal Flori fut trouvé porteur d'un livret militaire et d'un portefeuille ne contenant que des papiers sans importance.

L'assassin de Sallaumines n'avait pas un liard sur lui. C'est probablement cette détresse pécuniaire qui le poussa à se constituer prisonnier. Comme on dit : « La faim fait sortir les loups du bois ».

Les gendarmes remarquèrent en outre que P. Flori portait à son poignet deux bracelets. Ceci semble indiquer qu'il y a eu lutte, que Albertine Jacquart ne s'est pas laissée étrangler sans résister vigoureusement.

Conduit menotté aux poignets au commissariat central, mercredi vers minuit, Pascal Flori, toujours enchaîné, a été transféré jeudi au Palais de Justice de Lille.

Au cours de ces péripéties il avait l'air très abattu l'air d'une bête traquée aux abois.

Ecrivains publics modern' style



Depuis peu on trouve dans certains grands cafés parisiens une siro-dactylo avec sa machine à la disposition des clients. Voici une de ces machines modernes modern' style tapant une lettre pour un homme d'affaires pressé, entre 2 conventions.

Les trois bandits de Rambouillet condamnés à mort

La dernière audience du procès des bandits de Rambouillet a eu lieu hier après-midi. Le substitut d'abord prononcé son réquisitoire à la fin duquel il a réclamé les têtes de BARRE, MONTFORT et MOTTELLON. Les différents défenseurs des accusés prononcèrent ensuite leurs plaidoiries.

Puis le Jury après avoir délibéré, a condamné à mort les trois inculpés : BARRE, MONTFORT et MOTTELLON.

On sait qu'ils avaient assassiné le gardien de la prison de Rambouillet, Lenormand, afin de s'évader.

L'EPZ, qui était accusé de vol, mais s'était refusé à prendre part au meurtre de Lenormand, a été condamné à dix mois de prison sans sursis. Mais en raison de la détention supérieure à sa peine, il a été libéré immédiatement.

Que pensez-vous de la Réforme électorale ?

L'opinion de MM. Daniel-Vincent et J.-B. Lebas, députés du Nord

Notre enquête sur la réforme électorale aura fait connaître à l'opinion publique les vues diverses de la représentation parlementaire de notre région, sur cette question. Après MM. René, député du Pas-de-Calais, Goniaux, député du Nord, Accombay, député de l'Aisne, Raoul Evard, député du Pas-de-Calais, Loucheur, député du Nord, Basly, Cadot et Salmon, députés du Pas-de-Calais, F. Lejeune, député du Nord, voici MM. Daniel-Vincent et Lebas, députés du Nord qui nous exposent leurs idées.

Ce que dit M. Daniel-Vincent, député du Nord

Le scrutin actuel n'est pas la proportionnelle, il en est la falsification. Il est une liste à la majorité absolue, c'est-à-dire la moitié des voix plus une, parce qu'elle a une voix de plus que toutes les autres listes dans un département, en vertu de « une voix plus » râlée tous les sièges. C'est proprement absurde et odieux. Ce scrutin qui devait remédier aux conditions des ballottages, les crée par la constitution préalable d'un bloc comme en 1919, d'un cartel en 1924.

Il est condamné. Le scrutin uninominal a toutes les chances d'être rétabli. Je l'oterai. Non sans regretter la perte d'une pure et simple comme en Belgique, en raison de ce que, malgré certains inconvénients, elle est le scrutin des idées claires et des positions nettes. Mais puisque rien ne permet d'espérer une acclimation actuelle de la vraie proportionnelle au Parlement et dans le pays, je lui ferai la politesse d'un coup de chapeau et, par raison pratique, je voterai le retour au scrutin uninominal.

Diverses modalités peuvent être envisagées et présentées qui en améliorent le fonctionnement. Elles se nt à voir, le cas échéant.

Des précautions doivent être prises pour que les régions à faible densité de population ne l'emportent trop, comme il serait à craindre, sur les régions où, comme dans le Nord, le peuplement est dense et actif et de forte contribution à la prospérité nationale.

Les solutions différentes auxquelles on a eu recours depuis cinquante ans montrent bien la complexité du problème. Copier l'exacte justice mathématique avec le désir de victoire « écrasant » qui a toujours animé les partis en lutte, c'est une entreprise maladroite.

C'est injuste, par conséquent cela ne doit plus être.

Nous voulons, je le répète, abattre la loi qui régit actuellement le mode d'élection des députés afin de ne pas aller sous ce régime lors des élections de l'année prochaine.

Comment pourrions-nous arriver à ce résultat ? Nous ne pensons pas avoir un scrutin proportionnel pour l'année prochaine. Cela ne paraît pas possible car on connaît l'opinion du Sénat et ce sujet. Nous sommes obligés d'en tenir compte ; il y a là un obstacle auquel nous ne devons pas nous briser, et les gens qui pensent autrement se trompent entièrement. D'un autre côté si nous changeons

Ce que dit M. J.-B. Lebas, député du Nord

La Fédération Socialiste du Nord s'est toujours affirmée proportionnaliste et sur ce point je rends hommage à Delory qui a tant fait pour propager cette idée. Qui ne se souvient pas de la réunion montrée organisée à Lille ? Cette manifestation au cours de laquelle on exposa la doctrine proportionnaliste, fit comprendre aux citoyens la valeur de ce système. L'effort que nous avons fait ce jour-là, nous le pourrions le refaire, mais actuellement la question se pose autrement.

Il ne s'agit pas de savoir si nous sommes proportionnalistes, nous le sommes résolument, et c'est précisément parce que nous le sommes, que nous avons pris la décision de faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour nous débarrasser du système électoral actuel qui n'est que la caricature de la représentation proportionnelle.

La véritable représentation proportionnelle met les partis dans l'obligation de se distancier les uns des autres, par conséquent de se présenter loyalement devant les électeurs avec tous leurs hommes et sur leurs programmes propres.

La loi actuelle au contraire autorise toutes les compromissions, car elle pousse, partie à s'entendre pour bénéficier des primes accordées soit à la majorité absolue soit à la plus forte moyenne.

Elle a en outre quelque chose de tout à fait immoral ; des hommes désignés pour figurer en tête d'une liste peuvent être éliminés au profit de candidats placés à leur suite. Il s'agit d'une manœuvre bien organisée et d'un déplacement de 2 à 3.000 voix, au dernier moment pour arriver à ce résultat.

C'est injuste, par conséquent cela ne doit plus être.

Nous voulons, je le répète, abattre la loi qui régit actuellement le mode d'élection des députés afin de ne pas aller sous ce régime lors des élections de l'année prochaine.

Comment pourrions-nous arriver à ce résultat ? Nous ne pensons pas avoir un scrutin proportionnel pour l'année prochaine. Cela ne paraît pas possible car on connaît l'opinion du Sénat et ce sujet. Nous sommes obligés d'en tenir compte ; il y a là un obstacle auquel nous ne devons pas nous briser, et les gens qui pensent autrement se trompent entièrement. D'un autre côté si nous changeons